

## SÉANCE DU 13 AOUT

PRÉSIDENCE DE M. J.-B. CHABOT.

M. le PRÉSIDENT s'exprime ainsi :

« J'ai reçu de M. de Saint-Hillier la photographie d'une des briques, couvertes de caractères, trouvées à Glozel, près de Ferrières-sur-Sichon (Allier). Cette photographie est accompagnée d'un essai de déchiffrement et de traduction. Comme on a déjà fait dans la presse quelques articles bruyants « sur les inscriptions phéniciennes de Glozel », il me semble opportun de déclarer que je ne puis reconnaître dans ces caractères un alphabet phénicien, et que l'essai de traduction, quelle que puisse être la valeur des signes, est dénué de toute vraisemblance. »

M. Stéphane GSELL lit une étude sur les connaissances géographiques que les Grecs ont eues des côtes africaines de l'Océan, jusqu'au second siècle avant notre ère. Il insiste en particulier sur le voyage d'Euthymène de Marseille, au VI<sup>e</sup> siècle, et sur les renseignements, probablement de source carthaginoise, que des Grecs recueillirent, avant le milieu du IV<sup>e</sup> siècle, relativement à la Montagne d'argent, c'est-à-dire au Haut-Atlas marocain.

M. Salomon REINACH présente une observation.

## LIVRES OFFERTS

Le SECRÉTAIRE PERPÉTUEL offre de la part de M. Édouard NAVILLE, une étude intitulée : *The Egyptian name of Joseph*. Extrait du *Journal of Egyptian Archaeology*, avril 1926.

Il dépose ensuite sur le bureau en hommage une brochure de M. Lucien Braye, intitulée : *La véritable Nasium* (Bar-le-Duc, 1926), et cinq volumes des publications académiques de l'*Académie de l'Histoire de La Havane*.

130085

## SÉANCE DU 20 AOUT

PRÉSIDENTE DE M. J.-B. CHABOT

A propos de la correspondance, M. Camille ENLART communique la photographie d'un fragment d'architecture recueilli à Tyr par M. Ch. Virolleaud. C'est un angle supérieur de fronton portant une croix et l'inscription AGNUS DEI. L'Agneau devait être sculpté au-dessous. Ce morceau appartient à l'art roman du XII<sup>e</sup> siècle et semble provenir du couronnement d'un portail.

M. Franz CUMONT communique à l'Académie une pierre gravée, acquise à Homs, l'ancienne Émèse, en Syrie et qui lui a été signalée par M. Virolleaud. Elle vient d'être généreusement offerte par M. Léonce Brossé au Musée du Louvre <sup>1</sup>. D'un côté, l'on voit le croissant lunaire, qui représente Artémis, avec la planète Vénus, l'astre de la dynastie des Jules, au-dessus du signe du Cancer, dont les astrologues faisaient le domicile de la lune. Dans le champ on lit l'acclamation : Μεγάλη Τύχη Ῥώμης καὶ Ἐφέσου. Cette inscription fait songer immédiatement au récit bien connu des Actes (XIX, 28 s.) sur la prédication de saint Paul à Éphèse, où la foule entoura l'apôtre en criant : Μεγάλη ἡ Ἄρτεμις Ἐφεσίων. Sur l'autre face de la pierre, un aigle éployé porte le Soleil radié, à sa droite, bondit un lion, à sa gauche un griffon ; au-dessous est figuré le signe du Scorpion.

En exergue est inscrite une seconde acclamation : Μεγάλοι χάριτες τοῦ θεοῦ. Les deux inscriptions sont d'une main différente et si la première représentation a certainement été gravée à Éphèse, l'autre a probablement été exécutée en Syrie, où l'intaille a été trouvée.

M. René DUSSAUD fait une communication sur le célèbre voyageur juif Benjamin de Tudèle, qui vint en Syrie sous le règne d'Amaury, peu après 1165. On a souvent mis en doute l'exacti-

1. Un dessin en sera bientôt reproduit dans *Syria*.

tude de ses renseignements, mais les récentes découvertes de Byblos apportent un témoignage précieux en faveur de sa véracité. M. René Dussaud établit, en effet, que Benjamin de Tudèle a vu le sanctuaire phénicien de Byblos tel que l'ont restitué les fouilles de MM. Montet et Dunand, mais toutefois en meilleur état. Benjamin de Tudèle décrit notamment les trois statues de pierre, assises côte à côte, placées à l'entrée du sanctuaire. On en conclura que la destruction des monuments antiques de Syrie est moins le fait du christianisme ou du primitif islamisme que du retour offensif des armées de Saladin, de Beibars et de Qelaoun, à la fin des croisades.

---

## SÉANCE DU 27 AOUT

---

PRÉSIDENCE DE M. J.-B. CHABOT

Un mois s'étant écoulé depuis la mort de M. Haussoullier, le PRÉSIDENT demande à l'Académie si elle entend ou non déclarer la vacance de son fauteuil.

La Compagnie, à l'unanimité, se prononce pour la négative. La question sera posée de nouveau dans six mois.

Le PRÉSIDENT donne la parole à M. Salomon Reinach pour exposer le résultat d'une excursion qu'il vient de faire sur un champ de fouilles très intéressant.

« Je suis revenu, dit M. REINACH, avant-hier des berges abruptes du Vareille, sous-affluent de l'Allier, où se poursuivent depuis 1924, avec une prudente lenteur, par les soins dévoués de MM. le D<sup>r</sup> Morlet et Fradin, les fouilles dites de Glozel. Tel est le nom d'un hameau situé à un kilomètre environ du lieu des fouilles, commune de Ferrières, à 30 kilomètres au S.-E. de Vichy.

Pendant deux longues matinées, on a exploré sous mes yeux, à portée de ma main, la terre vierge. On a découvert, parmi d'autres objets moins importants, une tablette d'argile couverte de caractères et une assez grande statuette en argile du type dit

*bissexué*, à tête sans bouche dite *de chouette*, qui rappelle, mais seulement d'une manière générale, les idoles néolithiques ou énéolithiques signalées depuis la côte d'Asie jusqu'en Espagne.

Les nombreuses tablettes inscrites, les statuettes, les galets ornés de figures animales et de signes alphabétiformes, les vases, les objets de parure, etc., sont conservés, à l'abri de toute injure, chez le D<sup>r</sup> Morlet à Vichy et chez M. Fradin, propriétaire du terrain fouillé, à Glozel. La plupart de ces objets, que j'ai presque tous vus, ont été publiés par le D<sup>r</sup> Morlet dans trois brochures ; une quatrième paraîtra sous peu.

J'affirme sans hésitation, ne pouvant récuser le témoignage de mes yeux et l'évidence des découvertes faites en ma présence, que tous ces objets, quelque extraordinaires qu'ils paraissent, sont authentiques, non retouchés, de même provenance, et que l'hypothèse d'une mystification, la première qui s'offre à l'esprit, est désormais insoutenable. J'affirme également que dans les tranchées ouvertes, comme dans le terrain avoisinant que j'ai examiné avec M. Seymour de Ricci, il n'y a pas la moindre trace de métal, pas le moindre fragment de poterie gauloise ou romaine. Les pierres polies et les petits silex — il n'y a pas de silex dans la région — sont relativement rares.

Les tablettes sont en argile très friable ; on en trouve qui ne portent pas d'inscriptions gravées, mais qui étaient peut-être peintes.

Les inscriptions, au nombre de plus de cinquante, sont naturellement indéchiffrables. Elles sont écrites avec des signes alphabétiformes *nombreux*, mais *dénombrables*, qui se retrouvent sur des galets gravés et des anneaux plats en pierre dure. Beaucoup de signes sont nouveaux ; beaucoup ressemblent à ceux d'alphabets archaïques du type phénicien.

Les figures animales gravées, bien que d'un art médiocre, se rattachent évidemment à celles du bel âge du renne, mais, chose remarquable, sans stylisation. Ce sont des dessins inexpérimentés faits d'après nature, à la mode *magdalénienne*, non des copies de copies.

Nous serions donc, comme l'a vu le D<sup>r</sup> Morlet, à une époque intermédiaire entre le bel âge du renne et le début de celui des métaux. Les hommes de cette époque connaissaient, du moins

en Auvergne, un système très développé d'écriture alphabétique, n'ayant rien de commun avec les écritures de la Babylonie et de l'Égypte, bien des siècles avant les premiers monuments de l'écriture phénicienne. C'est un résultat que n'auraient osé prévoir, à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle et au début du suivant, les plus enthousiastes des celtomanes. MM. Morlet et Fradin, auxquels la science doit cet enseignement inattendu, paradoxal, mais à mes yeux incontestable, ont bien mérité d'elle. Ils continueront.

J'ai le devoir d'ajouter que j'ai été accompagné, le premier jour, par M. Seymour de Ricci ; ce savant me prie de déclarer que « les circonstances de la découverte des objets exhumés, non seulement lui inspirent les plus graves soupçons, mais lui permettent d'affirmer que nous serions en présence d'une mystification nettement caractérisée. » A part un petit fragment d'une hache polie, les seuls objets de Glozel dont M. de Ricci admette l'authenticité sont des briques vitrifiées ou des débris céramiques, « ne paraissant pas avoir plus de cinq siècles de date. »

A ce scepticisme de mon savant compagnon, je ne puis qu'opposer l'expression réitérée d'une conviction contraire.

Incrédule avant d'avoir vu et touché, je ne le suis plus du tout depuis que j'ai touché et vu. Ce n'est pas la première fois que l'in vraisemblable doit être tenu pour vrai. »

Le PRÉSIDENT, qui a reçu au sujet de ces briques chargées de signes alphabétiques une lettre de M. Jullian, fait connaître que notre confrère voit dans ces objets des monuments d'une date beaucoup plus récente.

M. Stéphane GSELL pose à M. Reinach certaines questions relatives aux trouvailles de Glozel.

M. René DUSSAUD lit le rapport suivant :

« M. Gabriel Guémard, du Caire, signale à l'Académie la découverte faite récemment à Saqqara, par les égyptologues Firth et Quibell, de deux momies de chevaux qui remonteraient, d'après ces savants, au règne de Ramsès II. C'est la première fois qu'on trouve en Égypte des momies d'équidés et il semble bien que nous soyons en présence d'un fait exceptionnel. Pour l'expliquer, M. Guémard suggère qu'il s'agit des deux valeureux

coursiers que célèbrent les textes égyptiens pour avoir, grâce à leur vigueur exceptionnelle, sauvé Ramsès II de l'embuscade que les Hittites de Qadesh avaient préparée pour s'emparer du pharaon. »

M. THOMAS commente un vers de la poétesse Eucheria (v<sup>e</sup> ou vi<sup>e</sup> siècle de notre ère), dont l'Anthologie latine nous a conservé une spirituelle épigramme qu'on pourrait intituler : *Mariages contre nature*. Dans ce vers figure un nom d'animal, inconnu aux textes antiques, sous la forme *crassantus* ou *crazantus*, animal dont l'amour pour la dorade serait monstrueux. Les lexicographes et commentateurs hésitent entre le crapaud, la grenouille et le lézard. M. Thomas indique un texte nouveau, où l'association de *crassantus* à *rana* montre que le *crassantus* n'est pas la grenouille. Le sens de « crapaud » est d'ailleurs assuré par l'existence en ancien provençal du mot *crassan* ou *grassan*, employé pour traduire le français *boterel*, dans un traité des Vices et des Vertus cité par Raynouard. On est fondé à penser qu'Eucheria était originaire de la région de la Gaule appelée depuis le treizième siècle Languedoc, car des noms de lieu comme *Graissanteira*, etc., synonymes du français *Crapaudière*, y sont attestés au moyen âge, et dans le Gard le crapaud porte encore, dit-on, le nom de *grasan*. M. Thomas fait des vœux pour que les naturalistes et les philologues régionaux s'appliquent à préciser l'habitat et la vitalité de ce mot *grasan*, mentionné comme « vieux » dans le *Trésor* de Mistral et localisé à Cognac par la *Faune populaire* de Rolland, mais qui ne figure pas dans le monumental *Atlas linguistique* de Gilliéron et Edmont, où une carte est consacrée au crapaud. Il est porté à identifier ce nom du crapaud avec le nom d'homme, *Crazantus*, attesté par deux inscriptions antiques, et qu'on suppose celtique <sup>1</sup>.

MM. S. REINACH et P. MONCEAUX présentent des observations.

1. Le texte complet de cette communication paraîtra dans le Bulletin du Cange.



Glozel

## SÉANCE DU 3 SEPTEMBRE

---

PRÉSIDENCE DE M. J.-B. CHABOT.

M. Camille Jullian adresse au Président une lettre ainsi conçue :

Ciboure, 29 août 1926

Monsieur le Président et cher Confrère,

« Le bruit extraordinaire fait autour des fouilles de Glozel (Allier), m'oblige à intervenir, surtout après la communication faite à la dernière séance de notre Compagnie.

Les objets dits trouvés à Glozel sont de deux sortes : les uns ne sont pas authentiques ; les autres le sont. Je ne m'occupe que de ces derniers, pour le moment.

Ceux-ci proviennent tous d'une *officina feralis*, d'un logis de sorcière attenant à quelque sanctuaire rural, de source ou de forêt. Il n'importe qu'il y ait parmi ces objets des fragments d'instruments en silex ou des têtes de hache en pierre polie : c'était une chose banale, dans ces sanctuaires, de recueillir tous les objets que nous appelons préhistoriques. Le sanctuaire d'où proviennent les objets de Glozel est de l'époque des empereurs romains, Antonins ou Sévères. Les figurines où l'on croit voir des idoles sont de ces poupées d'envoûtement si communes chez les sorciers. Quant aux briques à inscriptions, ce sont les *laminæ litteratae* dont parle Apulée, les tablettes où on inscrivait les formules magiques, d'incantation, d'envoûtement, de recettes, etc. Les formules inscrites sur les briques dites de Glozel se réfèrent surtout à la chasse, à la pêche, à la vie rurale ou à l'amour. Elles sont gravées en cursive latine, soit par lettres isolées, soit par lettres liées.

*Je ne parle, je le répète, que des briques authentiques.* — De toutes manières, il faut exclure absolument l'époque néolithique ou préhistorique. »

M. le SECRÉTAIRE PERPÉTUEL fait remarquer que cette lettre, non

plus que la communication faite lors de la dernière séance, n'engage en rien la responsabilité de l'Académie.

M. Salomon REINACH annonce qu'il reviendra ultérieurement sur la question des fouilles de Glozel.

M. Camille ENLART présente la matrice du sceau, acquis par M. de Lorey aux environs de Damas, et dont il a entretenu la Compagnie à la séance du 9 juillet.

M. Fougères communique, d'après une lettre de M. Pierre Rousset, directeur de l'École française d'Athènes, la nouvelle d'une découverte faite à Thasos par M. Bon, membre de l'École. Il s'agit d'un bas-relief archaïque bien conservé qui ornait une des portes de la ville. Il représente une déesse sur un char à deux chevaux, escorté d'un Hermès conducteur. Cette sculpture complète la série des reliefs de portes déjà connus, qui sont une particularité des fortifications de Thasos.

M. René CAGNAT lit un mémoire de M. Lizop sur des découvertes importantes faites récemment à Saint-Bertrand-de-Comminges <sup>1</sup>.

MM. Salomon REINACH et Gustave Fougères présentent des observations.

M. R. Cagnat communique une note de M. Blanchet sur une monnaie de Livie mentionnée dans des vers d'Ovide <sup>2</sup>.

---

## COMMUNICATIONS

LES STATUES GALLO-ROMAINES RÉCEMMENT DÉCOUVERTES A SAINT-BERTRAND-DE-COMINGES, PAR M. R. LIZOP.

Les travaux complémentaires entrepris par la Commission des Fouilles de Saint-Bertrand-de-Comminges avec le

1. Voir ci-après.

2. Voir ci-après.